



HEROUVILLE-SAINT-CLAIR : faites bouger votre quartier

Les conseils citoyens de la communauté urbaine gèrent le fonds de participation des habitants pour promouvoir les projets proposés par un groupe d'habitants ou une association sans salarié.

Thème(s): Conseils citoyens

Public ciblé: habitants des quartiers

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) un fonds de participation géré par les conseils citoyens de la communauté urbaine,
- 2) des démarches simplifiées pour développer les projets des habitants des QPV,
- 3) la promotion de la vie citoyenne.

Descriptif de l'action:

Le fonds de participation des habitants et des petites associations apporte un accompagnement et un

soutien financier aux projets conduits par un groupe d'habitants ou une association sans salarié. Les projets peuvent développer la convivialité et la rencontre, l'embellissement du quartier ou encore des sorties éducatives, des projets collectifs.

Ce fonds de participation est un dispositif de la politique de la ville, créé dans le cadre du contrat de ville de la communauté urbaine de Caen-la-Mer. Il est réservé exclusivement aux initiatives et projets se déroulant dans les quartiers prioritaires des villes de Caen, Colombelles et Hérouville-Saint-Clair. Le fonds de participation finance les projets à hauteur de 80 % sans dépasser 1 000 €.

Plus d'informations
